

cieux ; un peu plus loin le village de Rigaud, assis au bas de la montagne, éparpillé sur sa double colline ; des bosquets encore vierges au milieu des champs cultivés ; la petite rivière qui par un détour va rejoindre le fier Ottawa aux verts ilots ; de chaque côté de la grande rivière, de coquets villages se mirant dans les flots noirs ; plus loin encore, le lac avec sa belle nappe d'eau et ses gracieux contours, encadré de deux montagnes couronnées de sapins toujours verts ; enfin comme fond du tableau, des montagnes à teinte bleue qui se confondent avec le ciel.

Le frère Posé se mit à l'œuvre ; il creusa dans le flanc du rocher une petite niche destinée à recevoir la statuette vénérée, et le 4 octobre, fête de N. D. du Très Saint Rosaire, eut lieu la translation et l'installation de la Vierge de Lourdes. Le temps n'était pas beau : une neige fondante, presque de la pluie, tombait lentement ; le soleil cachait ses rayons dans les nuages ; la terre était humide et les roches glissantes. Toute la communauté se rendit pourtant au ravin ; une prière fut adressée à la Vierge Immaculée ; on chanta le *Salve Regina*, puis le frère Posé remit la statuette au R. P. Chouinard qui, au chant des Litanies, la transporta au nouveau rocher appelé depuis Rocher de Lourdes. Elle fut déposée dans la niche creusée dans le flanc du rocher et dès lors on put adresser à la Vierge de Lourdes ces paroles du Cantique des Cantiques : "Ma colombe, qui te tiens "dans les fentes de la roche, dans les cachettes des "lieux escarpés, fais-moi voir ton regard, fais-moi "entendre ta voix, car ta voix est douce et ton regard "est gracieux." Le R. P. Chouinard écrivit, sous cette épigraphe, une prière à Notre-Dame de Lourdes.